SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE
CGT, CFDT, SUD

COMPTE-RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE DOM DU 19 JUIN 2008

Les organisations syndicales de l'Insee demandaient la tenue de ce CTP depuis plusieurs années. Une large délégation d'agents de La Réunion, de la Martinique, de la Guadeloupe et de Guyane a participé à ce CTP pour y réclamer :

- le développement des missions de l'Insee dans un contexte où les départements Domiens ont besoin d'une information statistique de qualité pour appuyer le développement de l'activité économique ;
- le maintien d'effectifs et de moyens financiers suffisants pour faire face aux besoins à la demande croissante (européenne, nationale et locale). Les baisses d'effectifs liées à la politique gouvernementale, l'emploi d'agents Pacte ou de VCAT pour pallier les déficits d'effectifs ne doivent pas perdurer ;
- une meilleure prise en compte des spécificités de ces territoires : éloignement de la métropole et des Dom entre eux, réalité socio-économique différente de la métropole et particulière à chaque Dom, poids de l'histoire.

Des débats difficiles

Dès le début des débats, il est apparu que des réorganisations importantes étaient envisagées par les Directeurs régionaux de la Dirag et de la Réunion alors qu'elles n'étaient pas abordées dans les documents préparatoires.
Or il s'agissait :

- De modifier les missions et les effectifs de chaque établissement ;
- D'acter une baisse continue et durable des effectifs.

Nous avons refusé que soient actées lors de ce CTP ces évolutions négatives et que les personnels des Dom et les organisations syndicales soient ainsi mis devant le fait accompli !
Après un long débat, le vœu suivant a été obtenu de la Direction :
« Le CTP de l'Insee propose qu'un dialogue social national en visioconférence se tienne d'ici la fin septembre pour faire le point sur la situation dans les Dom. De plus, il souhaite qu'un point du CTP activité de la fin 2008 soit consacré à l'évolution des activités dans les Dom ».

La Direction s'est engagée à ce que dans cette période, aucune décision de transfert de mission ne soit prise.

La suite du CTP a permis d'acter un certain nombre d'avancées

- La **spécificité des Dom devra être prise directement en compte** par les équipes des projets statistiques ;
- Pour les agents originaires réussissant les concours de l'Insee, **la première affectation pourra enfin être dans leur département d'origine** (si un poste est resté vacant à l'issue de la campagne de mobilité). C'est la fin d'une discrimination importante.
- Pour les mobilités géographiques des B et C, **il n'y aura plus de description de postes** (comme pour les mutations en métropole) ;
- Un **bilan du fonctionnement du SAR et des UAR** à la Dirag sera réalisé ;
- Un **bilan du marché voyagiste** sera réalisé ;
- Les conditions de prise en charge des voyages pour les agents Domiens issus du concours externe et admissibles à l'oral se rendant en métropole ont changé. Un point sur la réglementation sera fait en dialogue social national ;
- Sur les **problèmes immobiliers** : la direction nationale a annoncé qu'elle va étudier le dossier de l'Edir (Etablissement de direction) où l'insalubrité a été reconnue mais où le dossier déménagement a été bloqué ; ainsi que le dossier du parking de Fort-de-France.

Nous avons également appris que l'atterrissage de l'application Prix aura 6 mois de retard. La Direction a accepté que cela permette des discussions nationales et au niveau Dirag et Réunion sur les évolutions et leurs conséquences sur les agents des établissements ainsi que sur les enquêteurs (organisation du travail, logistique, répartition des relevés, niveau de rémunération des enquêteurs, etc.).

Mais les points cruciaux sur l'avenir de nos établissements sont donc suspendus à de nouvelles discussions qui devraient trouver leur conclusion lors d'un nouveau CTP fin 2008.

Pour cela, nous avons exigé que la Direction explore systématiquement les contacts qui peuvent être pris avec le secrétariat à l'Outre-Mer et les instances européennes pour obtenir de ces instances des ressources supplémentaires pouvant être mobilisées pour aider au développement de la statistique et des études régionales dans nos départements. Elle s'y est engagée.

Une phase de discussion sur l'avenir des établissements des Dom s'ouvre donc pour les 6 prochains mois

Nous appelons donc l'ensemble des agents des DOM à se mobiliser pour le Moyen Terme.
Il faut obtenir pour nos établissements le développement de leurs missions
et l'attribution des moyens correspondants.

Paris, le 25 juin 2008

CGT : *Timbre Y401 mél syndicat-cgt@insee.fr tél :01 41 17 58 91 ;* ***CFDT*** *: Timbre Y101 mél syndicat-cfdt@insee.fr tél :01 41 17 58 90 ;*
SUD *Timbre Y 402 mél syndicat-sud@insee.fr tél : 01 41 17 38 81*